
Nombre de membres

en exercice: 6

Présents : 6

Votants: 6

Séance du 06 février 2024 à 14h00

L'an deux mille vingt-quatre et le six février l'assemblée régulièrement convoquée le 06 février 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Carole LASTELLA, Emmanuelle DELESTANG, Sébastien BERGER, André RENAULT, Jean TIRELLI, Viviane ROUSSEAU

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Emmanuelle DELESTANG

Objet: Approbation du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2023 - DE 2024 001

Mme le Maire propose au vote l'approbation du procès-verbal du 12 décembre 2023 et demande s'il y a des remarques.

Le procès-verbal du 12 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Objet : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat - DE 2024 002

Mme le Maire propose d'ajourner la délibération dans l'attente du comité social territorial du CDG 07 qui se tiendra en avril 2024. La délibération sera représentée après cette date.

Information : virement de crédits

Madame le Maire rend compte au conseil municipal de la décision budgétaire modificative prise par arrêté n° AR 2024-01 portant virement de crédit de chapitre à chapitre afin de faire face aux dernière écritures comptables de 2023.

Information : rétrocession de concession

Mme le Maire informe le conseil municipal que Mme Françoise Tardieu a envoyé un courriel en date du 1er février 2024 demandant la rétrocession de la concession n°5 qu'elle détenait au cimetière communal depuis le 9 août 2003. Un accord de principe a été donné, mais elle précise que cette demande doit être acceptée au moyen d'une délibération qui sera prise lors du prochain conseil afin que cette concession puisse être attribuée officiellement à Mme Aurélia BOULAY et à M. Cyril BOULAY. Le conseil décide à l'unanimité que, dans l'intervalle, l'utilisation de la concession leur sera accordée gracieusement pendant un an à compter du 5 février 2024.

Le conseil est ajournée en raison d'obsèques.

Date du prochain conseil municipal :

10 avril 2024 à 10h30

Fait à Dompmac

le 6 février 2024

le Maire,
Carole Lastella

Le secrétaire de séance

Emmanuelle Delestang



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Delestang', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the official stamp.